

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT
MAIRIE DE PREMIAN**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du JEUDI 09 JUILLET 2015**

Présents : BARTHES Hubert - BARTHES André - BESSIERES Bruno - COUTOU Roland – HENRY Matthieu - GLEIZES Jean-Louis – AFFRE Didier – BAUWENS Boris - GOURDOUZE Monique – HERNANDEZ Véronique – HUGUES Evelyne - MUSARD Roseline.

Absents excusés : LUGAGNE Martine – MONDON Yves – CAUQUIL Alain

I – VOIRIES RURALES : LEOUNE – ROUVIALS – FOURNELS - LA CAUNE

Le programme sera lancé en septembre, l'ensemble des aides est défini.
68737 € 35 % du CD (24059 € subventions)

Hors programme voirie : Les Côtes : 31000 € 18000 Subventions.

DETR : Chemin du Pradal à La Caune : Catastrophes naturelles : ETAT 20 % : 3771 - REGION 2232 €
TOTAL : 9804 € soit 52 % 18855 € HT

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises COLAS et FRANCES.

L'entreprise COLAS est mieux disant sur l'ensemble des secteurs.

Le Conseil Municipal décide de choisir l'entreprise COLAS à l'unanimité 1432830 € au total – Subvention 51863 €.

Monsieur le Maire propose de compléter par un emprunt de 70000 € et 20000 d'autofinancement.

II – CARTE COMMUNALE :

Rencontre avec Monsieur GLEIZE de la DDTM pour faire le point sur l'avancement du dossier.

Il est urgent de faire avancer le dossier. Le point d'accrochage est l'eau potable. L'A.R.S. refuse de donner un avis favorable. Il est décidé de prendre rendez-vous pour obtenir la liste des tâches à effectuer.

Pour le zonage de constructibilité un accord est en vue.

Pour l'assainissement il n'y a pas de blocage.

Un rendez-vous est pris avec Monsieur GLEIZES pour évaluer l'avancée du dossier.

III – CAMPING :

Une bonne avant saison. Le début de la saison est délicat ; Peu de clientèle. Il est nécessaire de prendre une délibération pour pouvoir faire des offres commerciales.

Projet d'acheter le terrain de René BLADIOL pour avoir un accès à la rivière.

IV – BARRIERES :

Couleur choisie (3055 €) rouge pourpre. Il faut envisager de faire poser les barrières par une entreprise. Matthieu HENRI préparera un descriptif des travaux pour obtenir des devis.

V- EAU POTABLE :

Les compteurs du captage de Fontfrèche doivent être changés ; (installés en avril 2015 !). Ils seront remplacés.

Actuellement la ressource en eau de Fontfrèche n'est pas suffisante pour couvrir la consommation. L'équipe technique est mise à forte contribution pour le remplissage des bassins par adjonction d'une pompe sur le captage.

Il est demandé à la population d'éviter toute surconsommation inutile.

VI – SIGNALÉTIQUE PISTE VERTE :

Une signalisation va être installée sur la voie verte.

Ancienne gare : avec camping – Boulangerie – Restaurant – Point d'eau – Sanitaires – Départ de randonnées.

Caminade village à 500 mètres.

Une prise en charge financière du PNRHL à travers les fonds FEDER (environ 40 %).

- Grand panneau 14560 €
- 2 petits panneaux 230 €

VII – PEDT 2016 :

Bilan positif pour 2014/2015. Le projet est renouvelé pour les trois prochaines années.

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT
MAIRIE DE PREMIAN**

VIII – QUESTIONS DIVERSES :

1 – Lettre Monsieur BLONDEAU pour le permis de construire de Monsieur FOLLIN.

Le dossier est à disposition en Mairie. Il a été instruit par les services de l'Etat qui ont donné un avis positif et pour lequel le Conseil Municipal s'appuie pour prendre ses décisions.

2 - Affaire M. MORERO :

Intervention de Madame CABALLERO – médiatrice privée – mandatée par la Mairie. Le litige est réglé à l'amiable entre les parties. Le Conseil Municipal se félicite de l'efficacité de la solution retenue.

3 - Ecole de Musique :

Projet porté par Yves MONDON : Aides : MAIRIE et COMMUNAUTE de COMMUNES.

VIII – ADHESION COMMUNES FORESTIERES :

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion à l'unanimité. (105 € annuel).

La séance est levée à 20 heures 30.



Le MAIRE